



Compte rendu de l'atelier du 7 octobre 2022 matinée en visio

10 personnes (8 femmes et 2 hommes) ont participé à cet atelier virtuel. **Le chantier participatif** se déroule sur trois séances ; il vise à interroger des pratiques d'intervention (animation, formation, médiation, etc.) au prisme d'interpellations émanant de personnes ne se sentant pas reconnues dans tout ou partie de ce qui est proposé par les intervenant·es. Ces expressions et ressentis d'exclusion concernent particulièrement les normes de genre, avec l'affirmation d'identités « trans » ou « non-binaire », sans s'y limiter. **Cette deuxième séance de travail a permis de poursuivre la réflexion autour des demandes et vécus des personnes non-binaires, et des outils et postures permettant de les prendre en compte dans une perspective égalitaire.**

Après un rappel de l'intention du chantier et des points abordés lors de la première séance, un temps d'interconnaissance a permis à chacun·e de se présenter et, le cas échéant, de souligner en quoi il ou elle était concerné·e par le sujet. **Nous avons ensuite visionné une courte vidéo** présentant un extrait d'une émission diffusée sur Internet, **lors de laquelle une personne non-binaire exprime son refus d'avoir été catégorisée comme « homme » par un journaliste.** Nous avons échangé sur nos ressentis et interprétations de cette situation, d'abord en sous-groupe, puis en grand groupe. La situation a pu produire un sentiment de surprise, de gêne voire de malaise. L'intervention de la personne non-binaire était-elle adaptée ou trop agressive ? N'était-elle pas contre-productive quant à l'objectif de lutte contre les inégalités subies par les personnes concernées ? Il a été rappelé que la « violence » de certains propos ou attitudes de personnes dominées répond à d'autres formes de violences, institutionnelles et/ou symboliques, qui d'être plus diffuses ou cachées n'en sont pas moins réelles. Ces violences prennent souvent la forme de « micro-agressions », vécues quotidiennement et banalisées, dont le cumul pèse lourdement sur l'expérience des personnes et peut expliquer la virulence ou l'agressivité de certains propos.

Nos échanges se sont poursuivis à partir **d'une seconde vidéo présentant un extrait d'un débat organisé autour de l'ouvrage « Déprivilégier le genre » du sociologue Arnaud Alessandrin.** Une singularité de ce débat était de mettre en dialogue des points de vue artistiques (notamment celui d'une personne trans) et scientifiques. Chacun·e à travers son propre jargon décrit les éléments d'un même problème : le·la sociologue identifie des rapports de domination, tandis que l'artiste se décrit en tant que dominé·e. Par ailleurs, cet extrait a donné l'occasion d'approfondir la notion de « norme ». Anne Morillon, sociologue, a notamment rappelé que les normes sociales sont inhérentes au fonctionnement de la société et au processus de construction des identités individuelles. Elles n'en sont pas moins relatives et susceptibles d'être remise en cause dans la mesure où elles fondent et participent à maintenir des rapports sociaux inégalitaires.

Enfin, nous nous sommes interrogé-es sur **les outils, initiatives, ressources... permettant d'intégrer la non-binarité** afin de développer des postures plus égalitaires en la matière. Deux participantes ont chacune présenté un outil pouvant permettre d'aborder ces questions avec des groupes dans le cadre de sensibilisation, formation, etc.

À l'issue de cette deuxième séance, plusieurs réflexions se dégagent :

- Une approche binaire n'est pas illégitime en soi (elle peut notamment être nécessaire pour objectiver des inégalités entre femmes et hommes), mais elle doit être explicitée, nommée comme un élément du cadre d'une intervention.
- On ne peut pas chercher à résoudre tous les dilemmes auxquels nous sommes confronté-es, mais nous pouvons au moins les nommer, les prendre en compte tels qu'ils se présentent et les soumettre aux personnes auprès de qui nous intervenons.
- La non-binarité vient remettre en question des normes déjà établies, et a en cela une dimension politique.

Des pistes pour la prochaine séance :

- Les enjeux de reconnaissance autour de l'état civil.
- La lexicographie comme support pour une meilleure compréhension.
- Croiser les regards à partir des apports des milieux artistiques.
- Mettre en avant la parole des personnes concernées.

La troisième et dernière séance aura lieu mardi 6 décembre matin.

Isabelle Eon et Christophe Pecqueur